

## QUELQUES OBSERVATIONS

SUR L'ÉDITION DU *TRAITÉ DES SUCCESSIONS*  
DE SAADIA<sup>1</sup>

Les observations suivantes ne se rapportent qu'à une toute petite partie de cette œuvre importante, à la préface de Saadia (p. 1-8).

P. 4, l. 1. L'éditeur propose de corriger וְאֶלְחָנָן en חָנָן. Cette correction est inutile, car la leçon du ms. est bonne; est, en effet, la 6<sup>e</sup> forme de נִזֵּן « être élevé ». Or, on emploie très souvent la 6<sup>e</sup> forme du verbe pour exprimer les attributs éternels et immanents de Dieu, comme הַבָּרֶךְ, הַעֲלֵר. Cf. Fleischer, *Kleine Schriften*, I (ad De Sacy, I, 136, § 289).

P. 5, l. 10. Au lieu de לֹא, lire אָ. — *Ibid.*, l. 11. לֹא יַדְרַכְתָּ בְּלַדְךָ נַצְבָּה. L'éditeur dit en note que ces mots ne sont pas clairs (המלה אינן ברורה) et il les traduit ainsi : לא ישיגדו כל דבר לא (המילה איןן ברורה) נצבע... Il semble avoir pris כל pour le mot *koull* et considérer נצבע comme un hébraïsme. En réalité, ce passage ne présente aucune obscurité : « Il n'est atteint ni par l'épuisement (*kali*), ni par la douleur. » — *Ibid.*, l. 14 et 15. L'éditeur lit, en plaçant les voyelles, יְהִי־בְּמִזְבֵּחַ וְקַנְתָּ הַמְדֻבָּר וְקַנְתָּ הַחֲכָמָה וְקַנְתָּ הַמְדֻבָּר. Le contexte prouve qu'il faut lire יְהִי־בְּמִזְבֵּחַ et יְהִי־בְּמִזְבֵּחַ « Comment pourrait-il acquérir des connaissances, comment pourrait-il être instruit ? » — P. 6, l. 5, אלמןם אלמכאן טושה est traduit par המוקם טושה. Cette traduction est impossible. Saadia ainsi que les autres théologiens judéo-arabes suivent, dans leurs écrits arabes, les idées et la méthode des dogmatiques mahométans et emploient exclusivement leur terminologie<sup>2</sup>; même ils se la sont tellement

<sup>1</sup> Œuvres complètes de R. Saadia ben Josef Al-Fayyōumi... Volume neuvième. *Traité des Successions*. Paris, 1897.

<sup>2</sup> Cf. *Zeitschrift d. morg. Ges.*, XXXV, 775; XLI, 692; *Wiener Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.*, III, 83. Il ne serait pas sans intérêt d'ajouter de nouveaux développements aux remarques que nous venons de citer. Je profite de cette occasion pour signaler encore un détail dans cet ordre d'idées. La dernière allocution adressée par Mahomet à la communauté des croyants est appelée par les Musulmans *khutbat al-wada'*; la même expression est employée par Ibn Balam (éd. J. Derenbourg, dans *Revue*, XVII, 181) et Moïse ibn Ezra (éd. Kokowzow, 208, 4) pour désigner les chapitres du Pentateuque *אֶתְנָתָרְנוּ דָאָזִין* et *נִצְבָּרְנוּ*.

appropriée, que Saadia, par exemple, utilise ici (p. 7, l. 7) et ailleurs une expression du Coran (אֱלֹהָנוּ בְּשִׁיר אֶנְגָּר לְאַתְּ, Soura ix, 121 ; xi, 117; xii, 90). Or, dans cette littérature, qui a exercé une si puissante influence sur Saadia, on n'emploie jamais le τόπος pour désigner Dieu. Il est donc impossible d'accepter dans le texte le mot המוקם = אלמָכָן. Il faut lire simplement אלמָנָא, « le dispensateur des grâces »; ce qualificatif cadre très bien avec les autres épithètes.

P. 7, l. 6. Au lieu de רצפה, lire מצעה ; il faut donc corriger aussi la traduction et dire, au lieu de הוראותיו אורהותיו. — Ibid., l. 9, תקדם אלוי בלבקה באלהדי ואלהידי. La traduction que l'éditeur donne de ces mots fait supposer qu'il a lu *taqaddama ilâ khalqihi*; cette lecture est inexacte. De même que dans les paragraphes précédents les phrases commencent par une formule *eulogique*, de même cette phrase débute par une eulogie, le mot הקדס ; le mot suivant est אדר avec la préposition ב. Le passage signifie donc : « il apporta à ses créatures la direction, etc. ».

Ibid., l. 12. יוכחדו פֵי אלמציר ויתחרפו du ms. doit être corrigé en ויהוחיסו, et il traduit en conséquence : ולדשמר בו במורת. Il est hors de doute que cette correction lui a été inspirée par la pensée que ce passage arabe est la paraphrase du verset hébreu que Saadia cite immédiatement après : בשכבה השמר עלייך, verset où le Gaon, dans sa traduction des Proverbes, rend le mot השמר par la même racine arabe que celle que l'éditeur propose ici. Mais, à mon avis, Saadia cite ici ce verset pour un autre but que dans son commentaire, et, par conséquent, je crois qu'il faut conserver ici le mot ויתחרפו, qui, d'ailleurs, au point de vue graphique, ne peut être confondu que difficilement avec ייחחרסו proposé par l'éditeur. Le sens de ce passage est le suivant : « ils récoltent ainsi les fruits au temps de leur retour [vers Dieu] », c'est-à-dire : ils reçoivent après leur mort la récompense des efforts consacrés à l'étude de la loi. La suite ne sert qu'à expliquer ce passage. Pour montrer que le mot ויתחרפו « cueillir des fruits » peut être employé en arabe, surtout dans la langue théologique, dans le sens de « recevoir la récompense de ses bonnes œuvres », je ne citerai qu'un seul exemple. On lit dans le recueil des Traditions de Muslim, V, p. 237 : « Si quelqu'un rend visite à son frère malade (בקרו חולים), il ne cesse de se trouver *fi khourfat al-djenné* jusqu'à ce qu'il retourne dans sa maison. » Une glose admise dans le texte demande : « Que faut-il entendre par le KHOURFA du Paradis ? — Réponse : *Djanâhâ*, c'est-à-dire : cueillir les fruits du Paradis ». Il est à remarquer que

déjà l'ancienne exégèse n'a plus saisi l'image exprimée par ces mots arabes, comme le prouvent les nombreuses variantes du mot *Khourfa* réunies dans le *Lisân al-'arab*, s. v., X, p. 411 et s. Dans le *Mousnad Ahmed*, I, p. 91, le principal passage de notre sentence est ainsi formulé : « Dieu lui prépare *kharîfan* (c'est-à-dire des fruits destinés à être cueillis) dans le Paradis. » Une ancienne glose, ne comprenant pas le sens de cette explication, voit dans *kharîf* un puits (*sâkijah*) qui sert à arroser les palmiers. Le sens primitif de ce mot commença à être ignoré bien avant qu'on ne songeât à recueillir les sentences de la tradition musulmane. Déjà Ibn Kuteyba, dans le *Moukhtalif al-haaith* (ms. de Leyde, Warner, n° 882), f° 141, rapporte notre sentence sous la forme suivante : « Celui qui visite les malades est dans les *makhârif al-djenné* », et il continue en expliquant que *makhârif* est le pluriel de *makhrafa*, avec le sens de « chemin » ; cela signifierait donc qu'il est « dans les chemins conduisant au paradis ». Mais on peut affirmer avec certitude que toutes ces hésitations sur la signification de notre sentence proviennent de ce que le texte primitif avait été altéré et le sens exact ignoré. C'est aussi ce sens qu'il faut donner au ריב'הרפה of notre texte de Saadia. J'espère qu'on m'excusera de m'être laissé aller à une aussi longue digression pour expliquer ce mot de ריב'הרפה.

P. 8, l. 3 וְאַנּוּ (c'est ainsi qu'il faut ponctuer) ne doit pas être traduit par *וְאַנְנוּ*, mais : « Nous reconnaissons comme vrai le dogme de son unité. » Le sujet est נ « nous ». — *Ibid.*, l. 5. Au lieu de שִׁירֵךְ, lire שִׁירֵךְ.

Budapest, avril 1899.

IGNACE GOLDZIHER.

## L'INSCRIPTION HÉBRAÏQUE DE MONTREUIL-BONNIN<sup>1</sup>

Dans notre étude intitulée : *Inscriptions hébraïques en France*, nous avons publié<sup>2</sup> un graffiti hébreu, d'environ 40 cmt. de long, sur 20 cmt. de hauteur, qui se trouve dans le donjon démantelé

<sup>1</sup> Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 14 avril.

<sup>2</sup> Voir *Revue*, XXXIV, 302.